

MODIFICATION D'INSCRIPTION 2025 / 2026 (Délai 1 mois)

Les prestations modifiées hors délai seront facturées selon le règlement de la Structure d'Accueil de l'Enfance de Noble-Contrée

Nom & prénom de l'enfant : _____

Motif de la modification : _____

Lieu d'accueil : Jardin Enfants Miège Crèche de Venthône Crèche de Veyras
 UAPE de Miège UAPE DE Venthône UAPE de Veyras

Ancienne fréquentation (au complet selon la fréquentation hebdomadaire) :

	Horaire	Prestations complémentaires	Remarques
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

Nouvelle fréquentation désirée (au complet selon la fréquentation hebdomadaire souhaitée) :

	Horaire	Prestations complémentaires	Remarques
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

Nouvelle fréquentation désirée dès le : _____

Remarques : _____

Lieu & date : _____ Signature du parent : _____

A remplir par l'équipe éducative :

Reçu à la structure en date du : _____ Par : _____